

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 11
Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 06 décembre 2023
Convocation affichée le : 06 décembre 2023
Procès-verbal affiché le : 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 13 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Véronique PICHÉRI

Absents excusés : Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Séverine LEBRUN donne pouvoir à Jean-Pierre BATAIS

Absents : Franck SAMSON

Nadine CORBEL a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2023/79	Annule et remplace la délibération 2023/73 DM3 AU Budget de la Commune
-------------------------	---

Vu le Budget 2023 de la Commune,
Afin de faire face aux dépenses de la Commune sur l'exercice 2023, Le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses Imprévues (fonctionnement)	4 550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses Imprévues (fonctionnement)	4 550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6618 : Intérêts des autres dettes	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	4 550,00 €	4 550,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-2804114 : Etat - Voirie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €
R-21316 : Equipements du cimetière	0,00 €	0,00 €	550,00 €	0,00 €
TOTAL R 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	550,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	550,00 €	550,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative au budget de la Commune
- Autorise le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

Nadine CORBEL